



Built to Lead

Pour publication immédiate : 8/4/2016

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE UNE HAUSSE DE 840 % DES AMENDES POUR UTILISATION DE TEXTOS AU VOLANT DEPUIS 2011

La police d'État et les forces de l'ordre s'attaquent à la conduite distraite durant l'opération Raccrocher du 8 au 13 avril

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé que les efforts de l'État et des forces de l'ordre locales ont entraîné une hausse de 840 % des amendes pour utilisation de texto au volant dans l'État de New York depuis 2011. Alors que le nombre d'amendes pour utilisation du téléphone cellulaire a diminué chaque année depuis 2011, les amendes pour utilisation de textos durant la même période ont considérablement augmenté avec la prolifération des téléphones intelligents.

L'annonce a été faite en conjonction au Mois de la sensibilisation sur la conduite distraite et à l'opération Raccrocher, une opération à forte visibilité qui s'attaque à la conduite distraite, menée par le [Comité sur la sécurité de la circulation du Gouverneur](#) et mise en oeuvre par la Police d'État locale et les forces de l'ordre locales, du 8 au 13 avril.

« Il n'y a aucune tolérance pour la conduite distraite, et la Police d'État sera sur les routes en force pour s'attaquer à ce comportement dangereux, **a déclaré le Gouverneur Cuomo**. En gardant les yeux sur la route et les mains sur le volant, nous pouvons éviter des tragédies inutiles et rendre New York plus sécuritaire. »

Le Gouverneur Cuomo a fait de la lutte contre l'utilisation de textos au volant une priorité. Il a ordonné en 2011 au DMV de mettre en oeuvre des réglementations augmentant le nombre de points de deux à trois pour des infractions liées à l'utilisation de texto au volant, puis de trois à cinq en 2015. Le gouverneur a également ratifié une [loi](#) augmentant considérablement les pénalités pour les titulaires de permis temporaire et les novices qui utilisent des textos au volant. Dans le cadre de la loi, les jeunes conducteurs novices en phase probatoire peuvent être passibles d'une suspension de 120 jours de leur permis pour une première infraction, et perdre leur permis pour un an si une deuxième infraction est commise dans les six mois. Selon la loi actuelle de l'État de New York, les automobilistes qui sont arrêtés pour utilisation de textos en conduisant sont passibles d'une amende allant jusqu'à 450 \$ et de cinq points de leur permis.

Les chiffres préliminaires de 2015 montrent déjà que le nombre d'amendes données par la Police d'État et les forces de l'ordre locales pour utilisation de texte au volant est plus

élevé que pour 2014, et qu'il a considérablement augmenté chaque année depuis 2011.

Amendes données par l'État et les forces de l'ordre	2011	2012	2013	2014	2015
Amendes pour utilisation de téléphone cellulaire	248 540	217 192	208 472	165 087	132 028
Amendes pour utilisation de textos	9015	30 307	55 692	76 212	84 720
Amendes totales pour conduite distraite (cellulaire et textos ensemble)	257 555	247 499	264 164	241 299	216 748

On retrouve [ici](#) une liste complète des amendes pour conduite distraite (cellulaire et textos) données par les forces de l'ordre d'État et locales en 2014 et 2015 par comté.

Le président par intérim de la GTSC et commissaire administratif adjoint du DMV Terri Egan a déclaré : « Aucun texto ne vaut une vie. Non seulement les automobilistes qui textent ou utilisent leur téléphone cellulaire au volant s'exposent au risque, ils mettent également en danger tout le monde sur les routes. Il est essentiel que les conducteurs rangent leur téléphone quand ils sont au volant. En travaillant ensemble, nous pouvons éviter des tragédies sur nos routes en refusant de laisser nos téléphones nous distraire pendant que nous conduisons. »

Le superintendant de la Police de l'État de New York, Joseph A. D'Amico, a déclaré : « La conduite distraite est aussi dangereuse que la vitesse ou la conduite avec facultés affaiblies et continue d'être un principal facteur des accidents automobiles. Chaque année, il se produit des tragédies inutiles, et les victimes sont dues à quelqu'un qui n'a pas su se garder d'utiliser un appareil portatif. Les automobilistes devraient savoir que ce type de conduite ne sera pas toléré. Par une éducation et une application de la loi continues, la Police d'État travaille à rendre les routes de New York plus sécuritaires, en décourageant, en détectant et en arrêtant les conducteurs distraits. »

Le président de l'Association des shérifs de l'État de New York, le shérif du comté de Herkimer Chris Farber, a déclaré : « Ce n'est pas compliqué : la conduite requiert toute notre attention, et même une petite erreur peut entraîner une tragédie. Les shérifs de New York rehausseront leurs efforts en avril en vue d'éduquer le public sur les dangers de la conduite distraite et d'appliquer nos lois sévères sur la conduite distraite. »

Margaret E. Ryan, directrice administrative de l'Association des chefs de police de l'État de New York, a déclaré : « L'Association des chefs de police de l'État de

New York soutient entièrement les efforts des forces de l'ordre qui ciblent l'utilisation de textos et de téléphones cellulaires au volant au cours de cette intense campagne d'une semaine. Avec nos programmes d'éducation et de sensibilisation en cours avec d'autres partenaires de sécurité de la circulation dans l'État, ce sera la recette du succès en vue de réduire le nombre d'accidents et de blessures superflues sur nos autoroutes. »

Le directeur administratif du comté de Nassau Mangano a déclaré : « Les cas de conduite distraite augmentent avec régularité, et l'utilisation de textos au volant est l'une des distractions les plus alarmantes, car les conducteurs n'ont ainsi pas les yeux sur la route. L'opération 'Raccrocher' vise à réduire les cas de conduite distraite par une application vigoureuse de la loi d'État et de comté. Souvenez-vous, aucun texto ne vaut une vie! »

L'État de New York interdit à tous les conducteurs d'utiliser des appareils électroniques portatifs. L'activité illégale [inclut](#) :

- Tenir un appareil électronique portable.
- Parler dans un téléphone mobile à main.
- Composer, envoyer, lire, accéder, naviguer, transmettre, sauvegarder ou récupérer des données électroniques comme des courriels, des textos ou des sites Web.
- Visualiser, capter ou transmettre des images.
- Jouer à des jeux.

Voici certaines exceptions à la loi :

- Utilisation d'un téléphone mobile mains libres, qui permet à l'utilisateur de communiquer sans avoir à utiliser ses mains.
- Utilisation d'un appareil électronique à main fixé à la surface d'un véhicule.
- Utilisation d'un appareil GPS fixé au véhicule.
- Appel téléphonique visant à communiquer une urgence à un service de police ou d'incendie, un hôpital, une clinique de médecin ou un corps ambulancier.
- Utilisation au volant d'un véhicule d'urgence autorisé dans la performance des devoirs officiels.

En 2014, plus de 48 000 accidents rapportés à la police dans l'État [indiquaient](#) « inattention/distraction du conducteur » comme facteur contributeur. Bien que les conducteurs peuvent être distraits par de nombreux facteurs, l'utilisation de textos est l'une des [distractions les plus alarmantes](#), car elle exige l'attention visuelle, manuelle et cognitive du conducteur. Selon un rapport de l'Administration nationale de la sécurité de la circulation sur les autoroutes (NHTSA), de regarder ailleurs durant deux secondes ou plus double le risque d'accident ou de quasi-accident. La moyenne durant laquelle un conducteur enlève les yeux de la route durant l'utilisation de textos est toutefois de cinq secondes; c'est le temps qu'il faut, à 55 milles à l'heure, pour parcourir la longueur d'un [terrain de football les yeux bandés](#).

Le financement des agences de police dans le cadre de l'opération Raccrocher et d'autres initiatives spéciales est offert par la GTSC, qui offre des subventions à la Police de l'État de New York et aux agences de police locales en vue de combattre la conduite distraite et avec facultés affaiblies, les excès de vitesse et d'autres activités ciblées par les forces de l'ordre.

Pour plus de renseignements sur le DMV, [cliquez ici](#). Pour plus de renseignements sur le GTSC, [cliquez ici](#).

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418